



## Lancy offre des bons de 20 francs à ses habitants

### Coup de pouce La Mairie souhaite aider ses entreprises qui souffrent de la crise sanitaire.

«Je trouve l'idée géniale, c'est une belle initiative pour aider les commerçants lancéens.» Anne Groux, cuisinière au restaurant La Terrasse, tenu par sa mère, se félicite de la dernière offre mise en place par la Commune. Cette dernière vient en effet d'envoyer à ses 15'280 ménages un bon de 20 francs, sous la forme de quatre coupons de 5 francs chacun, à valoir jusqu'à la fin du mois de novembre dans les commerces de proximité participant à l'action.

L'objectif? «Se montrer solidaire avec nos entreprises de proximité, explique le maire, Damien Bonfanti. C'est une manière d'inciter nos concitoyens à les favoriser lors de leurs achats. Nous n'avons rien inventé, admet volontiers le magistrat Vert. Ce type d'action a déjà été mis sur pied ailleurs en Suisse, de même qu'en France ou en Italie.» La Mairie a injecté 320'000 francs dans l'opération,

une somme votée par le Conseil municipal.

Concrètement, chaque ménage pourra utiliser ces bons de solidarité de 5 francs comme il le souhaite. Il lui est parfaitement possible de dépenser 20 francs en une seule fois dans le même magasin. «De quoi s'offrir un plat du jour: chez nous, il est à 19 francs. C'est un joli coup de pouce pour nos habitués, et j'espère aussi que cela fera venir de nouveaux clients», relève Anne Groux, qui rappelle qu'à cause du Covid, les restaurants sont restés fermés durant deux mois.

Environ 250 commerces figurent sur la liste, qui est évolutive. Elle est aussi éclectique. On y trouve des boulangeries, des ongleries, des restaurants, des fleuristes, des teintureries... Mais pas des grands centres commerciaux. «L'idée est vraiment de soutenir nos petites entreprises touchées par la crise sanitaire, précise le conseiller administratif. Cette action s'inscrit dans une politique de législature plus large visant à mettre en avant nos commerces de proximité afin de favoriser une économie durable.»

**Xavier Lafargue**